

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								

L'Abeille.

12ème Année.

"Je suis chose légère et vais de fleur en fleur."

12ème Année.

VOL. XII.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 31 OCTOBRE, 1878.

No. 7.

Nous avons reçu pour *L'Abeille* deux *gouttelettes* de poésies. Telle est du moins la qualification que l'auteur donne aux charmantes petites pièces que nous publions aujourd'hui, et pour lesquelles nous remercions cordialement notre vénéré collaborateur.

Dieu fit l'éternité pour l'amour.

"Aimer" n'est pas encore toute la soif suprême :
C'est "aimer" et "toujours" posséder ce qu'on aime !
— Voilà ce que tout bas rêve tout cœur humain.
— Mais Dieu, quand il créa, fit si bien chaque chose :
Au firmament, l'étoile ; au vert buisson, la rose ;
Au cœur, — urne sans fond, — l'éternité sans fin !

J. A. G.

Pur comme les fleurs — gai comme l'oiseau.

A un enfant la veille de sa fête.

Au beau milieu de mal, ta fête, ô bel enfant :
Vellà de l'apropos, le hazard est charmant.
J'aime au sein des beaux jours cette naïve fête
Comme au sein des lilies j'aime un nid de fauvette.
Ainsi, quand tu tombes du ciel dans ton berceau,
Deux choses près de toi : la fleur, et puis l'oiseau.
A ce double présage oh ! que ton cœur réponde,
Et tu seras l'orgueil de ta mère en ce monde !
Les oiseaux et les fleurs entouraient ton berceau :
Sois pur comme les fleurs — et gai comme l'oiseau !

J. A. G.

St-Eduard de Lotbinière.

Nous offrons à nos confrères de Ste-Thérèse nos plus sincères remerciements pour la jolie correspondance qu'ils ont bien voulu nous envoyer et que nous publions aujourd'hui avec le plus grand plaisir.

Dernier souvenir de Pie IX.

Pie IX aimait le Canada. Bien des fois, à cet enfant de prédilection, à ce Benjamin comme il le disait lui-même, il a donné des marques de son affection, de sa tendresse paternelle. Peu de jours encore avant de quitter sa famille désolée, il a voulu laisser au Canada un dernier témoignage de son amour. C'est le diocèse de Montréal, et spécialement le Séminaire de Ste-Thérèse, qui a recueilli cette dernière marque d'affection de la part du Saint-Père.

Deux jours donc avant la mort du vénéré Pie IX, un prêtre du Séminaire de Ste-Thérèse, le Révérend P.-S. Lonergan, par la médiation du Cardinal Franchi, obtenait de notre bon Père un souvenir bien précieux ; il obtenait un calice magnifique et d'un grand prix. Ce

calice fut consacré par le cardinal Cullen, primat d'Irlande, qui vient de rejoindre Pie IX. Sa Sainteté Léon XIII, le premier, but dans ce calice le sang de l'Agneau, puis, Monseigneur de Montréal voulut bien nous visiter à cette occasion, et porter à son tour la coupe sainte sur l'autel du sacrifice..... On le voit, ce n'est qu'après avoir passé par les mains du Pontife et des pontifes de l'Eglise, que le doux présent de Pie IX nous est arrivé.

Ce calice est d'or et d'un travail admirable au point de vue artistique. La coupe sur laquelle la scène est représentée en relief, repose sur le sommet d'un petit dôme supporté par quatre colonnes entre lesquelles on voit l'image de Marie Immaculée. L'extrémité inférieure des colonnes s'appuie sur un disque soutenu par quatre anges qui les unissent au pied du calice. Là se trouve, encore en relief, l'emblème des quatre évangélistes, tandis que le contour extérieur du plateau porte l'inscription suivante : "*Ex dono Pii papæ IX, Seminario Sanctæ Theresiæ die tertiæ februarii 1878. Emm. card. Franchi.*"

Que de choses, le seul aspect de ce calice ne dit-il pas à notre cœur, en nous rappelant d'abord le tendre père que nous avons perdu, puis son illustre successeur Léon XIII, qui le premier a touché de ses lèvres la relique sainte ; en nous rappelant aussi celui qui, lors du dernier conclave, partageait avec Léon XIII les suffrages des cardinaux assemblés, le regretté cardinal Franchi, alors préfet de la Propagande, et protecteur de notre Université Laval.

Certes, nous n'avions pas besoin de cadeau pour savoir que Pie IX nous aimait, pour le payer de retour ; mais puisque ce bon père a voulu nous gratifier d'une si belle offrande, avec quel bonheur n'en sommes-nous pas les dépositaires ! avec quelle allégresse ne contemplons-nous pas cet objet sacré qui semble nous rappeler à la fois la tendresse et les épreuves de Pie IX ! ne peut-on pas le représenter à notre imagination tenant ce calice entre ses mains, et nous disant avec bonté : "Mes enfants, cette coupe était remplie d'amertume, et je l'ai bue jusqu'à la lie. Maintenant qu'elle est vide, je vous la donne en souvenir de moi. Puissiez-vous la conserver toujours comme un témoignage

de mon amour éternel pour le Canada, pour le diocèse de Montréal, et pour vous tous élèves de Ste-Thérèse."

Amicus amioi.

Nos sociétés littéraires.

Les sociétés littéraires dans une maison d'éducation sont d'une très-grande importance. Grâce à elles l'élève se forme peu à peu à l'art si beau, si utile et si difficile de la parole, et se rend ainsi capable de jouer plus dignement le rôle que la Providence lui réserve.

Voyez plutôt. Cet enfant arrive de la maison paternelle, il endosse pour la première fois notre costume deux fois séculaire. Comme il est timide ; c'est à peine s'il ose ouvrir la bouche en classe pour réciter sa leçon ; une dispute un peu vive entre confrères le fait fuir d'épouvante ! Comme il se voit petit à côté de ces colosses de la science qui se pavant sur les hauteurs de la Physique et de la Rhétorique ! Lui, si faible, si timide, pourra-t-il jamais faire quelque chose qui ressemble à ces splendides narrations, à ces savantes dissertations qu'il entend lire dans nos séances académiques ?

Pourquoi pas ? Laissez le travail de quelques années d'études accomplir son œuvre dans cette jeune intelligence, et vous serez bientôt émerveillés des progrès réalisés. L'organisation de nos sociétés littéraires, contribuera pour sa part au développement de talents encore cachés, et bientôt notre marmot ne marchera plus, il volera sans avoir à redouter la catastrophe du malheureux Icare.

Un compagnon charitable l'introduit d'abord comme spectateur à quelque séance de la Société St-Louis de Gonzague. Il regarde, il écoute ; il est tout stupéfait de voir ses jeunes camarades se démener sur leurs sièges comme de vieux avocats. Son esprit prend bientôt goût à ces joutes littéraires ; et voilà qu'un bon jour, il est reçu membre de la Société.

Pour ne pas rester en arrière de ses confrères, il hasarde d'abord un premier essai. C'est une petite fable, une bluette de deux minutes... La voix lui manque à peu près, ses bras et ses jambes sont comme paralysés, l'émotion le domine à un tel point qu'il peut à peine pronon-

cer deux mots de suite. Hélas ! comment après un tel début espérer encore dans l'avenir ? Patience ; le succès n'a pas été brillant ? on devait s'y attendre. Mais la glace est brisée, le premier pas est fait. La Censure, le Secrétariat, voire même la Présidence, viennent tour-à-tour retremper son courage. Il dompte peu à peu sa timidité première. Il lit déjà sans broncher les rapports de la société, et risque même, au milieu d'une ardente discussion, une courte *improvisation* à moitié apprise par cœur ! C'est d'un œil plus serein qu'il envisage la tribune, il sait y maîtriser ses émotions. Ses mains se délient, sa tête est plus libre ; le voilà mûr pour de plus grands travaux.

C'est alors qu'il entre à la Grande-Salle. De ce timide orateur, l'étude a fait un jeune homme plein d'aplomb et de courage. Ce ne sont plus des apologues ni des historiettes sur lesquelles s'exercera son talent oratoire. Non, aujourd'hui que toute glace est disparue, il peut abandonner sans crainte ses voiles au souffle de l'inspiration ; c'est un événement fameux, c'est un héros, qui demande à son talent un travail sérieux et soigné, il sent comme un besoin de faire part à ses confrères du résultat de ses études particulières, et la Société-Laval est là qui lui ouvre la carrière.

Merveilleuse providence que cette société, qui le conduit comme par la main et l'aide à vaincre un dernier reste d'une timidité qui s'évanouit et se dissipe. Qui l'empêche d'essayer d'abord une simple lecture pour se familiariser avec son nouvel auditoire. Plus tard les choses changeront de face. Il s'élancera à corps perdu dans le champ immense de l'éloquence et arrivera enfin à ces sommets que ses rêves de septième lui faisaient voir si ardu, si difficiles à atteindre.

Maîtrisant à la fois sa pensée et son élocution notre jeune Démosthène pourra désormais choisir, entre les différents genres d'éloquence, celui qu'il devra cultiver plus tard dans le monde.

Aime-t-il les grandes pensées et la sainte gravité de la Chaire ; qui l'empêche d'essayer le panégyrique d'un héros de la foi, ou de venger la religion des attaques de l'impiété.

Les raisonnements calmes et profonds du philosophe-plaisent-ils surtout à son esprit avide de vérité. Qu'il sonde les plaies de son siècle, en indique les causes et les remèdes. Qu'il s'empare d'une vérité admise et reconnue, en pose les bases, et nous fasse voir de la manière la plus claire pourquoi nous devons l'admettre et la défendre. C'est là ce qui vaut parfois à nos sociétés de remarquables essais sur l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme, etc. ; et qui sait si ce genre d'exercice n'a pas contribué

pour sa part à développer et à murir les talents de quelques-uns de nos philosophes les plus distingués.

Encore un mot. Parmi nous plusieurs devront plus tard, suivant le langage reçu, défendre les intérêts de la veuve et de l'orphelin, plusieurs embrasseront la noble mais difficile carrière du barreau. Pour eux l'éloquence devient une véritable nécessité. Il faut plus qu'une habileté ou un talent ordinaire pour faire valoir les arguments quelquefois si pauvres sur lesquels s'appuie une cause plus ou moins compromise. Pourquoi alors ne pas préluder dès aujourd'hui à ce rôle difficile, en prenant part à ces discussions, historiques ou autres, où les intérêts de la veuve et le capital de l'orphelin ne courent aucun danger, mais où un talent encore novice peut s'habituer à défendre une thèse quelconque et à riposter le plus heureusement possible aux attaques dont elle serait l'objet.

C'est tout un art que celui de la répartition, et ce n'est qu'après un long exercice qu'on pourra espérer d'en devenir maître. Pourquoi ne pas diminuer par le travail d'aujourd'hui les peines et les fatigues de l'avenir ?

Nos sociétés littéraires nous offrent donc la plus grande variété possible d'études et d'exercices. Pas un esprit si disert, pas un orateur si éloquent, qui y manque de sujets dignes de l'occuper. D'un autre côté, pas une vue si bornée, pas un talent si minime, qui ne puisse y trouver à glaner avec profit. Est-ce notre faute, si chaque genre n'y trouve pas de dignes représentants ? Peut-être ; car enfin on ne naît pas orateur, c'est par l'exercice qu'on se façonne. Quelques pauvres essais précédent toujours les chefs-d'œuvre. Nos supérieurs d'ailleurs l'ont bien compris, eux qui ne dédaignent pas de venir s'associer en personne à nos humbles travaux, et nous aplanir par leur sollicitude et leur bienveillance ces aspérités de la tribune qui nous paraissent si redoutables.

Un des grands principes économiques qui ont cours actuellement dans le monde est celui de la division du travail. Chaque ouvrier fait sa partie d'une œuvre quelconque et de la réunion de ces travaux, incomplets si on les prend isolément, résulte un tout harmonieux et parfait. C'est qu'une intelligence régit toute la fabrique ; chaque ouvrier ne comprend peut-être pas le pourquoi de ce qu'il fait, mais il n'en contribue pas moins au résultat final.

Serait-ce une illusion ? Peut-être ; mais il nous semble que nos sociétés littéraires sont un peu du genre de ces grandes usines, où la perfection de l'ouvrage dépend du concours intelligent

et complet de chaque ouvrier. Ne pouvons-nous pas nous aussi choisir dans le vaste champ des études la partie qui nous va le mieux ? Et, comme nécessairement les goûts diffèrent dans un grand nombre d'ouvriers comme nous, rien ne sera négligé. Puis, en nous réunissant de temps en temps pour mettre en commun les trésors de connaissances que nous aurons réalisés de part et d'autre, nous profiterons tous ensemble du travail de chaque membre, et nous nous enrichirons mutuellement.

Pour cela que faut-il ? Du travail, encore du travail et toujours du travail. Le temps des académies silencieuses est passé pour toujours. Soyons bien persuadés qu'avoir le titre de membre d'une société n'est pas suffisant pour en tirer tout le profit possible. Chacun doit faire sa part, et plus elle sera large plus le profit sera abondant pour lui et pour tous les confrères

RANA.

L'Abaille.

" Forsan et hæc olim meminisse juvabit "

QUÉBEC, 31 OCTOBRE 1878.

Le 9 Octobre 1868.

Le Séminaire avait déjà célébré avec éclat le 200^e anniversaire de l'arrivée de Mgr de Laval au Canada, le 16 juin 1859. Puis le 30 avril 1863, le Séminaire fêta avec la même pompe, le 200^e anniversaire de sa fondation. Fallait-il renouveler les réjouissances publiques, pour rappeler que le 9 octobre 1868, il y avait aussi 200 ans que le Petit Séminaire proprement dit avait été inauguré ? Mais le temps était bien court pour les préparatifs de cette fête, à peine un mois, depuis l'ouverture des classes. Nos supérieurs préférèrent sacrifier la pompe extérieure pour laisser leurs enfants jouir avec eux des douceurs de l'intimité : dans aucune occasion, peut-être, la génération qui nous précède ne comprit mieux qu'en ce jour la vérité de cette parole : le Séminaire est une seconde maison paternelle.

Le 9 octobre 1868, il y eut donc grand congé et la chronique nous dit que la température fut délicieuse : beau ciel bleu, brise attiédie, tous les dons que l'automne se plait à prodiguer, lorsque l'automne se rappelle que l'été lui a donné naissance et qu'elle s'efforce de lui ressembler. Les âmes pouvaient s'épanouir et faire écho à la joie de la nature : du reste, elles étaient merveilleusement préparées aux sentiments les plus purs : cinq jours seulement les séparaient de la fin de la retraite annuelle, prêchée par M. l'abbé Martineau, de S.-Sulpice, et Dieu sait quelle magnifique

retraite! le souvenir en est encore vivant dans tous les cœurs.

A 7½ A. M., Sa Grâce Mgr l'Archevêque C.-F. Baillargeon, de si douce mémoire, dit la messe de communauté. Les prêtres de la maison, les séminaristes, les écoliers pensionnaires et externes y assistèrent. L'autel était orné avec cet éclat qui fait oublier la simplicité de l'édifice où il est élevé : lumières, fleurs et draperies, tout était disposé de manière à fixer l'attention de tous les regards. On chanta en musique le *Gloria in excelsis*, le *Tantum ergo*, le *Gloriosa Virginum*, et après la messe le *Te Deum*. La reconnaissance, c'était bien le sentiment qui animait tous les cœurs, lorsque la voûte de notre antique chapelle retentissait des accents de l'hymne de St. Ambroise. Les prêtres louaient Dieu de n'avoir pas permis au temps, cet impitoyable destructeur, d'ébranler l'œuvre de Mgr. de Laval. Les séminaristes évoquaient dans leurs souvenirs les nombreux essaims de lévites qui étaient sortis de notre cher Petit Séminaire. Les pensionnaires se félicitaient d'être les héritiers d'une famille qui remontait au berceau de notre noble histoire. Et les externes pouvaient dire : nous sommes les cadets, il est vrai, mais déjà à vos côtés, nous faisons route ensemble depuis cent ans ! Louons Dieu tous en chœur : *laudemus et superexaltemus eum in saecula!*

La matinée se passa avec cette gaieté qui accompagne toujours un congé extraordinaire. A 11½, les élèves pensionnaires se rendaient au réfectoire des prêtres, où les attendait un excellent dîner de famille. Mgr. l'Archevêque y assistait ainsi que plusieurs prêtres de la ville et les séminaristes. Le nombre des convives s'élevait à 250. La chronique a même voulu conserver le menu du repas, afin sans doute d'apprendre à nos successeurs du 3e centenaire comment l'éconôme de 1868, M. A. Godbout, savait nous festoyer. C'était un vendredi. Il y eut donc : 1. Un très-bon potage. 2. Deux plats de poissons, l'un rôti, l'autre bouilli, sans compter les pommes de terre frites. 3. Une salade exquise. 4. Des *plum pudding* à la flamme flam-bante. 5. Des pommes. 6. Des confitures. 7. Des pyramides de macarons montés au sucre d'orge. Ce n'est pas tout. 8. De bonne bière de gingembre, et enfin, 9. Un petit bol de café. Nous allions oublier, que sur la table de Monseigneur et de nos supérieurs, attendant aux nôtres, il y avait un pain de Savoie aux dimensions colossales : il devait nous revenir le lendemain, comme pour nous rappeler les délices de la veille.

Mais au-dessus des petites satisfactions du palais, il y en a de bien plus élevées qui ne nous firent pas défaut. Notre corps de musique avait brillam-

ment ouvert et fini la séance par deux de ses meilleures fanfares, et trois fois, la parole nous fut adressée. M. M.-E. Méthot, alors notre supérieur, expliqua le but de l'invitation faite aux écoliers pensionnaires de venir dîner avec leurs supérieurs, et il remercia Mgr l'Archevêque de "extrême bienveillance qu'il avait eue en venant partager les joies de cette fête de famille. Monseigneur exprima ensuite le bonheur qu'il éprouvait de se trouver au milieu des directeurs et des élèves d'une maison que ses pré-cesseurs et lui avaient toujours affectionnée et regardée comme l'espérance du diocèse. Enfin le doyen des élèves, Ed. Marcoux, aujourd'hui notre assistant-directeur, remercia Mgr l'Archevêque et les Directeurs du Séminaire, au nom de ses confrères. "Tout alla très bien," ajoute la chronique en nous transmettant ces détails.

Il fallait conserver le souvenir de cette agape et M. le Supérieur à la fin de son allocution lut le projet d'une inscription qui pourrait être inscrite sur le marbre et placée au réfectoire des prêtres. L'idée a été réalisée et voici cette inscription :

A. M. D. G.
Die nona Octobris anno Domini 1868,
Ab inaugurato minoris Seminaris Quebecensit
His centesimo,
Omnes Quebecensis Seminaris
Tum rectores viginti quatuor numero,
Tum in sacra theologia thrones duo et triginta,
Tum denique minoris Seminaris alumni 177 intorati
In hocce tricellulo congregati,
Summa cum laetitia,
Simul prandium sumpserunt,
Praeside et auspicio
Ill. ac Ill. Caroli Francisci Baillargeon
Archiepiscopo Quebecensit.

Le soir de ce beau jour, les prêtres de la maison, les séminaristes, les pensionnaires et les externes se réunissaient dans la salle des promotions à l'Université : c'était toute une nombreuse famille qui voulait fêter ensemble les souvenirs du passé par les joies du présent et des amusements pleins de gaieté : l'entrain régna dans tous les cercles. La conversation, le chant, la musique, la danse même, tout alla fort bien, dit encore la chronique. Le souvenir des premiers élèves fut évoqué à plusieurs reprises ; on voulut même rappeler les confrères hurons qui furent parmi les premiers membres de la famille. Quatre élèves s'étaient revêtus des plus beaux costumes de Lorette : l'histoire a conservé leur nom : Apollinaire Gingras, Thomas Gendron, Anastase Bernard et Samuel Pouliot. Ils exécutèrent plusieurs danses et à merveille, au dire des connaisseurs.

La soirée ne se passa pas sans avoir eu sa part de gravité. M. M.-E. Méthot, alors supérieur, lut un travail fort intéressant sur l'histoire du Petit Séminaire, ses origines, ses développements, ses épreuves, son état actuel, ses services vis-à-vis l'Eglise et la société.

Enfin, pour qu'il ne manquât rien au plaisir de la réunion, chacun fit honneur à un goûter préparé dans une salle voisine, et quand vint l'heure de se retirer, 10 heures du soir, chacun se déclara heureux d'avoir à consigner dans ses souvenirs de collège une journée remplie de douces émotions.

Que sera le 9 octobre 1968 ? Oh ! il pourra être plus brillant que le 9 octobre 1868, mais nous défions nos successeurs de se montrer plus reconnaissants que nous pour tous les bienfaits déversés par la Providence sur notre Petit Séminaire pendant les deux siècles qui viennent de s'écouler !

Société Laval.—Dimanche dernier, M. l'abbé Bégin donnait une intéressante séance à la Société Laval qu'il entretint sur son voyage en Égypte. M. le Directeur s'étendit surtout sur les travaux gigantesques du Canal de Suez et les villes importantes qu'a fait surgir cette entreprise.

Ce n'est pas la première preuve de l'intérêt qu'il porte à notre Société littéraire. Espérons que les membres de la Société Laval auront encore le plaisir d'entendre ses causeries aussi charmantes qu'instructives.

Dimanche prochain commencera à la même société une discussion sur le sujet suivant : "Quel est celui des trois régimes, de la royauté, de l'empire, ou de la république, qui a le plus favorisé la prospérité de la France ?"

Nécrologie.

A St-Gervais, M. Hilaire Arsenault, cultivateur, inhumé lundi dernier. M. Arsenault était père d'un de nos confrères.

Premiers.

	<i>Physique.</i>
S. Dumont,	Pesanteur et hydrostatique.
	<i>Mathématiques.</i>
E. Verret,	Arithmétique.
	<i>Rhétorique.</i>
E. Roy,	Thème grec.
	<i>Seconde.</i>
E. Lapointe,	Narration française.
	<i>Troisième.</i>
A. Castonguay,	Thème latin.
	<i>Quatrième.</i>
E. Plamondon,	Thème latin et éléments grecs.
C. Roy,	Éléments grecs.
	<i>Prosodie.</i>
A. Langelier,	Version latine.
	<i>Cinquième.</i>
L.-P. Legendre,	Exercice français.
	<i>Sixième.</i>
G. Rémillard,	Exercice français.
	<i>Syntaxe.</i>
T. Trépanier,	} Thème latin.
P. Faucher,	

Septième.
J. Jobin, } Exercice français.
T. Lefebvre, }
Huitième.
C. Morisset, Exercice français

La situation au Canada.

(Suite et fin.)

En se reportant aux remarques qui terminaient notre dernier article, on n'aura pas de peine à admettre que notre état de société politique est peut-être unique au monde, et présente des conditions d'équilibre instable qui exigent la plus grande somme d'habileté dans les chefs pour maintenir leur position, et qui quelquefois déjouent les calculs en apparence les mieux appuyés.

En enregistrant les différentes péripéties de ce drame émouvant et excitant, l'histoire a quelquefois à consigner l'emploi de moyens sur l'honnêteté desquels les partis, et surtout les partisans, ne sont pas toujours d'accord *en même temps*. — *Inde ira.*

Il faut plaindre cette pauvre histoire, qui sera obligée de débrouiller tout cela ! — Heureusement, elle aura pour se guider les règles immuables de la morale et de la justice, qui lui permettront au moins de sauver les principes.

Ce qui précède contient ce qu'on pourrait appeler la philosophie de notre situation politique. Quant aux applications pratiques, il n'appartient pas à l'Abéille de chercher à devancer les jugements de l'histoire : elle doit se borner à enregistrer les faits principaux.

Quand l'Abéille est partie pour prendre ses vacances, le parti libéral était le parti ministériel à Québec et à Ottawa.

Les Ministres pour la Province de Québec sont :

L'Hon. H.-G. Joly, Premier Ministre et Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics ;

L'Hon. D.-A. Ross, Procureur Général ;

L'Hon. P. Bachand, Trésorier ;

L'Hon. F.-G. Marchand, Secrétaire Provincial ;

L'Hon. H. Starnes, Orateur du Conseil Législatif ;

L'Hon. C.-F.-S. Langelier, Commissaire des terres de la Couronne ;

L'Hon. A. Chauveau, Solliciteur Général.

Pour le Gouvernement Fédéral, les Ministres étaient :

L'Hon. A. Mackenzie, Ministre des Travaux Publics et Premier ;

L'Hon. T.-A.-R. Laflamme, Ministre de la Justice et Procureur Général ;

L'Hon. A.-G. Jones, Ministre de la Milice ;

L'Hon. Isaac Burpee, Ministre des Douanes ;

L'Hon. A.-J. Smith, Ministre de la Marine et des Pêcheries ;

L'Hon. L.-S. Huntingdon, Maître Général des Postes ;

L'Hon. T. Coffin, Receveur Général ;

L'Hon. D. Mills, Ministre de l'Intérieur ;

L'Hon. R.-J. Cartwright, Ministre des Finances ;

L'Hon. C.-A.-P. Polletier, Ministre de l'Agriculture ;

L'Hon. R.-W. Scott, Secrétaire d'Etat ;

L'Hon. W. Laurier, Ministre du Revenu de l'Intérieur.

Nous venons de dire *étaient* : depuis lors on est, comme les cinq ans du Parlement d'Ottawa étaient écoulés, il a dû y avoir élections générales pour les Communes fédérales. Elles ont eu lieu, et... les rôles ont été complètement renversés.

Le parti conservateur, qui, pendant la dernière Session fédérale encore, n'avait goûté que les amertumes de la minorité, est sorti, comme on dit, de l'urne électorale avec une écrasante majorité, qui a dépassé même, paraît-il, ses propres espérances.

Une particularité de ces dernières élections c'est que, des deux côtés, plusieurs des hommes les plus distingués n'ont pas été élus. De ce nombre se sont trouvés plusieurs des anciens Ministres.

Le sens du vote populaire a été tellement évident que le ministère libéral d'Ottawa n'a pas cru devoir attendre un vote de non-confiance de la part des Chambres. Conformément aux principes constitutionnels énoncés plus haut, il a remis ses portefeuilles entre les mains du Gouverneur Général, Lord Dufferin. Son Excellence a dû alors s'adresser à l'un des chefs du parti conservateur ; c'est Sir John-A. Macdonald, ancien Premier Ministre, qui a été chargé de former le nouveau Ministère.

Ce dernier n'a pu être complet avant le départ de Lord Dufferin ; il l'a été depuis. Voici les noms des nouveaux Ministres :

L'Hon. Sir J.-A. Macdonald, Ministre de l'Intérieur et Premier ;

L'Hon. S.-L. Tilley (ex-Lieutenant-Gouverneur du Nouv.-Brunswick), Ministre des Finances ;

L'Hon. Dr. C. Tupper, Ministre des Travaux Publics ;

L'Hon. James McDonald, Ministre de la Justice ;

L'Hon. J.-H. Pope, Ministre de l'Agriculture ;

L'Hon. John O'Connor, Président du Conseil ;

L'Hon. L.-F.-R. Masson, Ministre de la Milice ;

L'Hon. H.-L. Langevin, Maître Général des Postes ;

L'Hon. J.-C. Pope, Ministre de la Marine et des Pêcheries ;

L'Hon. Mackenzie Bowell, Ministre des Douanes ;

L'Hon. J.-C. Aikens, Secrétaire d'Etat ;

L'Hon. Alex. Campbell, Receveur Général ;

L'Hon. L.-F.-G. Baby, Ministre du Revenu de l'Intérieur.

Ceux des nouveaux Ministres qui ont été élus pour les Communes aux dernières élections, ont cessé, en acceptant leurs portefeuilles de Ministres, d'être membres des Communes, et il faut qu'ils

se présentent de nouveau au peuple pour être réélus comme Ministres. Il n'y a d'exception à cette règle que pour ceux qui sont déjà Sénateurs ou qui pourraient le devenir avant l'époque des élections.

En résumé donc la situation est celle-ci : le parti libéral, qui est ministériel à Québec, se trouve dans l'opposition à Ottawa ; tandis que le parti conservateur, dans l'opposition à Québec, est ministériel au gouvernement fédéral.

Parmi les causes auxquelles on attribue le changement produit par les dernières élections fédérales, on en signale une, la question de la *Protection* et du *Libre-Echange*, sur laquelle les jeunes lecteurs de l'Abéille ne se forment peut-être pas une idée très-claire.

Si cette causerie ne les ennuyait pas trop, il y aura peut-être moyen de revenir sur ce dernier sujet.

AMICUS.

Le Cardinal Cullen et Mgr Dupanloup.

L'Église vient de perdre dans la personne de Son Eminence le Cardinal Cullen et dans celle de Mgr Dupanloup deux prélats du plus grand mérite.

Le Cardinal Cullen est né au commencement de ce siècle. Il fit à Rome un séjour de plus de trente années et fut nommé par Pie IX, évêque d'Armagh et Primat de toute l'Irlande en 1850. Transféré plus tard au siège de Dublin, il fut un des fondateurs de l'Université catholique de cette ville. C'est en 1866 qu'il fut nommé Cardinal.

Mgr Félix-Antoine-Philibert Dupanloup, évêque d'Orléans, est décédé le 11 octobre. Nous ne pouvons songer à donner une biographie de l'illustre prélat, disons seulement qu'il n'y a eu qu'une voix parmi les catholiques de France pour déplorer la perte de ce grand défenseur des droits de l'Église.

Mgr Dupanloup est le 118ème évêque d'Orléans depuis l'érection de ce siège au IIIe siècle. Il aura pour successeur le coadjuteur qu'il avait demandé lui-même Saint-Père, Mgr Pierre-Hector Coullié, ancien élève de l'illustre défunt à Saint-Nicolas. Nommé coadjuteur avec future succession, par décret le 23 août 1876, préconisé évêque de Sidonie *in partibus* le 29 septembre suivant, il fut sacré dans l'église métropolitaine de Paris le 19 novembre 1876.

Le diocèse d'Orléans a une population de 353,021 habitants, 41 cures, 293 succursales et 63 vicariats reconnus par l'Etat.

Dans une discussion un peu chaude :
— Puisque c'est ainsi, monsieur, il ne nous reste plus qu'à échanger nos cartes !...

— Merci bien. Je ne me bats pas en duel.

— J'en étais sûr !...

— Parbleu ! c'est aussi pour cela que vous me le proposiez !